



Vers une stratégie nationale des moyens de paiement

A l'issue de travaux réalisés par les professionnels du secteur, les Assises des moyens de paiement, organisées sous l'égide du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) et introduites par Michel Sapin, se sont déroulées le 2 juin 2015 à Bercy. Au programme : une modernisation des moyens de paiement reposant sur quatre axes à savoir (1) l'acceptation plus large de la carte bancaire, notamment pour les petits montants, (2) la simplification de l'utilisation des moyens de paiement pour les consommateurs et les entreprises avec le déploiement d'alternatives au chèque, (3) la poursuite du développement du paiement sans contact et (4) le renforcement de la sécurité des moyens de paiement. Ces Assises constituent une étape décisive de la concertation lancée pour construire une stratégie nationale globale des moyens de paiement, domaine qui touche de près la vie quotidienne des français et des entreprises. C'est aussi un secteur économique important puisque cette filière emploie environ 90 000 personnes en France et représente 6 à 7 milliards d'euros de valeur ajoutée. C'est enfin un secteur en mutation où l'innovation est constante, notamment pour répondre aux standards requis en termes de sécurité des consommateurs et de lutte contre la fraude. Sur la base des travaux des Assises du 2 juin, une stratégie nationale des moyens de paiement sera élaborée d'ici l'automne, avec un calendrier d'action à court et moyen terme. L'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs (consommateurs et entreprises) et de développer la compétitivité et l'innovation du secteur bancaire et de la filière industrielle des paiements. Le Ministre a annoncé que le travail de concertation se poursuivrait et que les axes identifiés seraient mis en œuvre à travers un comité de pilotage et de concertation, le comité des paiements, qui rassemblerait toutes les parties prenantes et prendrait le relais du comité national SEPA qui a fait la preuve de son efficacité. En parallèle, l'Observatoire des cartes de paiement, présidé par le Gouverneur de la Banque de France et qui assure notamment le suivi des mesures de sécurisation entreprises par les banques et les commerçants et établit des statistiques de fraude, suivra à l'avenir l'ensemble des moyens de paiement scripturaux.

Communication sur les Assises des paiements : <http://www.economie.gouv.fr/assises-des-moyens-paiement-2-juin>

Rapport du CCSF sur les travaux préparatoires : <https://www.banque-france.fr/ccsf/fr/telechar/pdf/Assises-moyens-paiement-synthese-propositions-resultant-travaux-preparatoires-2015.pdf>

Communiqué FBF : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4HFM/Communique-FBF-Assises-des-moyens-paiement-02062015.pdf>

Diaporama : « les moyens de paiement en France, une filière d'excellence : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4J5D/Moyens-de-paiement-chiffres-cles-et-innovation.pdf>

Chiffres clés sur les moyens de paiement en France : <http://www.fbf.fr/fr/files/87BCNH/Chiffres-cles-mdp-France-22012015.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juin 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelle : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se déroulent de manière satisfaisante. Comme nous l'avons expliqué à diverses reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusqu'en fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2% à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation, abstraction faite des fluctuations, dans un sens ou dans l'autre, concernant les mesures d'inflation, pour autant qu'elles soient considérées comme transitoires et comme n'influant pas sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Nos mesures de politique monétaire ont contribué à un assouplissement généralisé des conditions financières, à une remontée des anticipations d'inflation et à des conditions d'emprunt plus favorables pour les entreprises et les ménages. Les effets de ces mesures se font sentir sur l'économie et contribuent à la croissance économique, à la réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire apportera le soutien nécessaire à l'activité économique dans la zone euro, ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2% à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Banque de France

Prévisions macroéconomiques pluriannuelles

A partir du 4 juin 2015 la Banque de France diffuse deux fois par an des prévisions macroéconomiques portant sur l'année en cours et sur les deux années suivantes. Selon les projections macroéconomiques pour la France effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, après trois années de croissance atone, le PIB croîtrait en moyenne annuelle de 1,2% en 2015 puis de 1,8% en 2016 et 1,9% en 2017.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2015.pdf

Publications au Journal Officiel

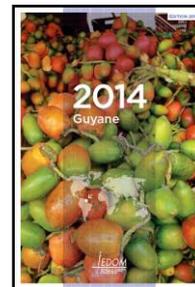
Décret n° 2015-538 du 15 mai 2015 relatif au compte sur livret d'épargne populaire :

<http://leqifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030595864&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Rapport annuel »

La publication du rapport annuel de l'IEDOM à la fin du 2nd semestre donne désormais lieu à une présentation conjointe avec l'Insee de la conjoncture économique du département. Cette monographie dresse un état des lieux global et sectoriel de l'économie guyanaise sur l'année passée. Le rapport annuel de l'iedom peut être téléchargé gratuitement en ligne à l'adresse suivante : <http://www.iedom.fr/guyane/publications/rapports-annuels-92/2014.html>



Publication : «Tableau de bord économique de la Guyane»

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication regroupe près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

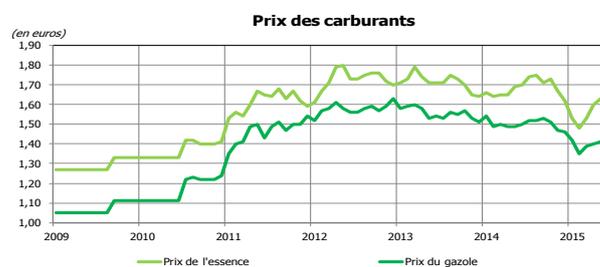


L'Iedom vient de publier la note « Premières Tendances », relative au 1^{er} trimestre 2015, ce document est librement téléchargeable sur le site : www.Iedom.fr

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

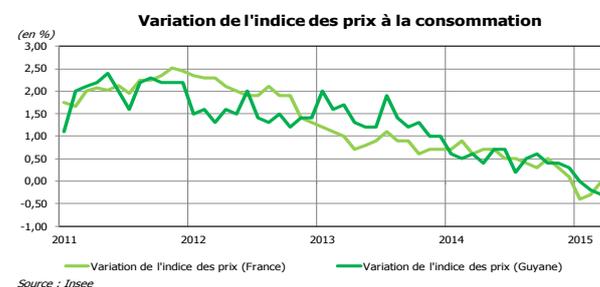
Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} juin 2015, le prix de vente au détail des carburants à 1,66 €/litre pour l'essence (+3 centimes) et 1,44 €/litre pour le gazole (+3 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est arrêté à 19,08 € contre 19,75 € en mai, soit une baisse de 67 centimes.



Prix à la consommation

En avril 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont stables (0,0 %). Ce résultat est dû à la baisse des prix des produits manufacturés (-0,1 %) et de l'alimentation (-0,6 %) qui se trouve compensée par la hausse des prix de l'énergie (+1,8 %). L'augmentation de ce poste résulte de la hausse des prix des produits pétroliers (+2,9 %). Sur un an, l'inflation en Guyane recule de 0,1 %, la baisse des prix de l'alimentation (-0,7 %) et des produits manufacturés (-0,5 %) n'a pas été compensée par l'augmentation des prix des services (+0,6 %). Pour les autres DFA les valeurs enregistrées sont supérieures à celles constatées pour la Guyane (+0,7 % en Guadeloupe, +0,5 % en Martinique). L'inflation pour la France entière est nulle, alors que la Réunion atteint un chiffre négatif (-0,4%).



L'Octroi de mer

Une réunion organisée le 28 avril 2015 entre la ministre de l'Outre-mer, George Pau-Langevin, les parlementaires guyanais, le président de la région Guyane et les représentants des régions Martinique et Guadeloupe a abouti à la signature d'un texte entre les trois DFA, permettant la prolongation du dispositif de l'Octroi de Mer jusqu'en 2020 (dont la date d'expiration initiale était le 30 juin 2015). Ce texte a également pour objectif de « voir émerger une solution de consensus pour l'adaptation aux besoins de développement de la Guyane des règles applicables aux échanges entre le marché unique Antillais (MUA) et la Guyane ». La mise en place de la collectivité unique fin 2015 devrait engendrer une nouvelle répartition de ces ressources.

Spatial

Le 27 mai 2015, Ariane 5, pour son 223^{ème} lancement et le deuxième lancement de 2015, a mis sur orbite avec succès, depuis le Centre spatial guyanais (CSG), deux satellites de télécommunications. Le premier, DIRECTV-15 (6,2 tonnes) et le deuxième, SKY Mexico-1 (3,0 tonnes) ont été propulsés pour le compte de DIRECTV, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de télévision interactive numérique. Ce quatrième lancement de l'année en Guyane signe le 65^{ème} succès consécutif pour le lanceur phare Ariane 5. Par ailleurs, le CNES a signé respectivement les 18 et 28 mai 2015, des accords de coopération dans le domaine spatial avec l'EDB (Economic Development Board) de Singapour et les instances spatiales marocaines (CRTS et CRERS). Néanmoins, Arianespace, fortement dépendante du secteur privé qui concentre les deux tiers de sa clientèle, est menacée par la concurrence de la start-up californienne SpaceX qui a su diviser par deux les coûts des lancements de satellites. En réponse, l'Agence spatiale européenne a lancé fin 2014 le projet d'Ariane 6. Ce nouveau lanceur prévu pour 2020 permettra d'abaisser de 150 à 90 millions le coût du lancement. Par ailleurs, dans un communiqué du 11 juin, Arianespace a annoncé que l'Etat a trouvé un accord avec Airbus Safran Launchers (ASL) quant au transfert des parts (34,68 %) qu'il détient dans le capital d'Arianespace via le CNES. Ce transfert permettra à ASL de détenir à terme 74 % du capital d'Arianespace.

Evolution du paysage bancaire en Guyane

Certains groupes bancaires présents dans l'outre-mer ont entamé depuis plusieurs mois un plan de transformation de leur réseau dans les départements d'outre-mer en vue de renforcer leur compétitivité et développer de nouvelles offres de produits et de services bancaires.

Dans cette optique, la Banque Française Commerciale Antilles-Guyane (BFC-AC) est devenue Le Crédit Lyonnais (LCL) depuis le 8 mai (dont elle était la filiale depuis 2005). Ce changement a été assorti d'un plan de départs volontaires. Des évolutions sont également annoncées chez BNP Paribas où il est prévu de regrouper au sein d'une même structure les établissements de Guadeloupe, Guyane et de Martinique. Plusieurs suppressions de postes sont prévues en Guyane sur un horizon de trois ans et sur la base du volontariat.

ACTUALITES RÉGIONALES

Croissance brésilienne

Pour la cinquième année consécutive, l'économie brésilienne (septième économie mondiale) voit son activité économique ralentir. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) du Brésil s'est contracté de 0,2%, au cours du premier trimestre de l'année 2015 et de 1,6 % par rapport au premier trimestre 2014. Ce nouveau recul du PIB brésilien met en lumière les difficultés du pays à relancer son activité économique et incite le gouvernement à mener une politique d'austérité budgétaire de 69,7 milliards de réals (soit 19,7 milliards d'euros). Les effets de cette orientation ne seront pas observables à court terme. Le gouvernement de Dilma Rousseff prévoit encore un recul pour cette année de 1,2% du PIB contre 1% pour le FMI.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources		
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Avr-15	127,1	-[0,2%]	-[0,1 %]	Insee	
		Prix administré du litre d'essence	Juin-15	1,66	[1,8%]	-[2,4%]	Préfecture/Dieccte	
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Avr-15	23 045	[1,6%]	[6,5%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Mars-15	8 083	-[2,8%]	[1,2%]	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mai-15	19 152	[4,3%]	[15,6%]	Caf
		↑	Prestations nettes versées (1)	Mai-15 Cumul	10,7 M€ <i>53,8 M€</i>	[1,5%]	[15,1%]	Caf
CONSUMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Avr-15 Cumul	15,3 M€ <i>55,4 M€</i>	-2,6%	-6,2%	Douanes	
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mai-15 Cumul	266 <i>1 600</i>	-6,1%	-12,3%	Somafi	
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Avr-15 Cumul	34,5 M€ <i>119,9 M€</i>	10,7%	-6,5%	Douanes	
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-15 Cumul	68 <i>361</i>	-17,4%	-14,5%	Somafi	
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (2)	Avr-15 Cumul	10,4 M€ <i>40,3 M€</i>	-23,8%	-52,6%	Douanes	
	↓	Importations (2)	Avr-15 Cumul	100,4 M€ <i>382,7 M€</i>	-4,4%	-27,9%	Douanes	
INDICATEURS SECTORIELS		Tirs effectués	Cumul à Mai-15	4 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)		4 tirs à Mai-14	Arianespace	
		Satellites lancés	Cumul à Mai-15	7 satellites		6 satellites		
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mai-15 Cumul	5 188 tonnes <i>28 706 tonnes</i>	-4,4%	-23,3%	Ciments guyanais
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (2)	Avr-15 Cumul	129 kilos <i>356 kilos</i>	-11,3%	-33,5%	Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (2)	Avr-15 Cumul	4,5 M€ <i>11,8 M€</i>	-4,3%	-31,4%	Douanes
		↑	Cours de l'once d'or	Mai-15	1 198,36 \$	[0,0%]	-[7,0%]	London Bullion Market Assoc./AFD
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (2)	Avr-15 Cumul	65 tonnes <i>176 tonnes</i>	-0,3%	128,0%	Douanes	
	↓	Exportations de poissons (2)	Avr-15 Cumul	66 tonnes <i>310 tonnes</i>	-27,4%	-23,4%	Douanes	
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Avr-15 Cumul	34 598 <i>136 622</i>	-0,5%	1,2%	CCIRG	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

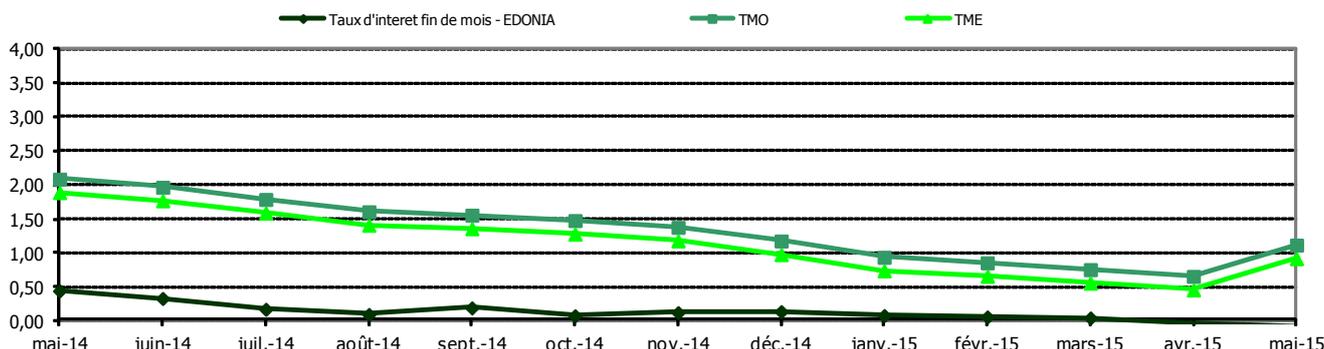
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet					
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014					
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014					
	-0,20%	10/09/2014					
Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014							
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)							
Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	CEL*					
	4,06%	0,75%					
Autres cas :	0,93%	* hors prime d'Etat					
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA							
Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR							
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0640%	0,0500%	-0,0270%	-0,0800%	-0,0590%	-0,0120%	0,0490%	0,1600%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,66%	0,56%	0,46%	0,92%	0,86%	0,76%	0,66%	1,12%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2015)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	<u>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</u>	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,49%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,57%
Prêts à taux variable	4,09%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,01%
Prêts-relais	4,73%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,76%
Autres prêts		Découverts en compte	13,28%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,04%	Découverts en compte	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

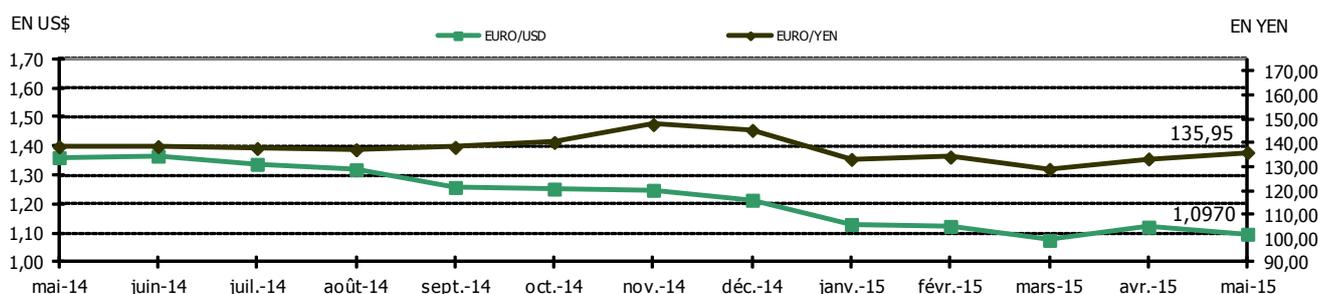
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0970	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,3409	EURO/SRD (Surinam)	3,705
EURO/JPY (Japon)	135,9500	EURO/BWP (Botswana)	10,8813	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9644
EURO/CAD (Canada)	1,3650	EURO/SCR (Seychelles)	14,7297	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,222
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7190	EURO/MUR (Maurice)	38,828	EURO/BBD (La Barbade)	2,1949
EURO/SGD (Singapour)	1,4799	EURO/BRL (Brésil)	3,4522	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,955
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5052	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9053	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3403,2919	EURO/XCD (Dominique)	2,9631	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	